

## REGLEMENT BOURSE JOUETS 2017 JUMEAUX ET PLUS 33

Nous demandons à chaque déposant, qu'il soit adhérent ou pas, de préparer ses listes à l'avance et d'étiqueter tous ses articles **informatiquement**. Des modèles de listes et d'étiquettes sont téléchargeables ou peuvent vous être adressés par mail, uniquement. **Aucun dépôt non préparé ne sera accepté.**

Le tableau ci-dessous récapitule les petites différences entre adhérents et non adhérents.

	ADHERENT	NON ADHERENT
Nombre de listes acceptées	3 listes de 20 articles dont 2 listes sans frais	2 listes de 20 articles
Frais de listes	1 € la 3 <sup>ème</sup> liste	2 € par liste
Montant conservé par l'association sur les ventes	15 % sur la totalité des ventes	15 % sur la totalité des ventes
Listes et étiquettes	Reçues normalement par mail ou téléchargeables sur le site de l'association	Envoi par mail uniquement en le demandant au secrétariat Jumeauxetplus33@gmail.com
Accès à la vente	vendredi 10/11 de 14h30 à 19h00 <b>avec présentation obligatoire de la carte d'adhérent 2017</b> et samedi 11/11 de 9h00 à 16h00	samedi 11/11 de 9h00 à 16h00

### QUI PEUT VENIR A LA BOURSE ?

La bourse est ouverte à tous tant pour les achats que pour les ventes.

La vente du vendredi après-midi est réservée exclusivement à nos adhérents : il sera donc obligatoire de présenter sa **carte d'adhérent 2017** à l'entrée.

Vos amis, connaissances, membres de votre famille sont les bienvenus pour les dépôts ou pour la vente du samedi. N'hésitez pas à faire de la publicité pour notre manifestation en diffusant notre affiche auprès des crèches, écoles, RAM de votre commune.

### QUE PEUT-ON METTRE EN VENTE ?

- ✓ Des jouets : univers fille, univers garçon, jouets premier âge
- ✓ Des jeux éducatifs et/ou créatifs : puzzles, jeux de société, loisirs créatifs etc...
- ✓ Des CD / DVD / Jeux Vidéo
- ✓ Des livres uniquement pour enfants (pas de BD adultes !)
- ✓ Des déguisements uniquement taille enfant
- ✓ Des articles de loisirs enfant : rollers, skate, vélos, carrioles, trottinettes, skis, luge...
- ✓ De la décoration de chambre d'enfant : mobile, boîte à musique, cadre...

**Nous ne prenons pas en charge : les peluches, les cassettes VHS et audio, les tapis de sol constitués de dalles en mousse, les jeux et jouets abimés ou incomplets.**

### COMMENT PREPARER MES DEPOTS ?

**Tous les déposants doivent réaliser l'étiquetage de leurs articles et produire les listes récapitulatives en double exemplaire. Le tout doit être fait informatiquement et non manuellement.**

Des petits lots (comptant pour 1 article) peuvent être déposés ; par exemple, lot de 4 livres, lot de 3 DVD.... Les présenter dans une poche transparente de façon à ne pas égarer l'un d'eux.

Les jeux de société et les puzzles doivent être complets. **Les jeux nécessitant des piles doivent en être munis (à défaut, les acheteurs potentiels ne pourront tester le fonctionnement et votre article ne sera pas vendu).**

### COMMENT PREPARER MES LISTES ?

Sur le site de l'association, vous avez possibilité de télécharger le fichier. Les étiquettes doivent être imprimées sur du **papier épais**, et les listes imprimées en deux exemplaires.

Les étiquettes sont à attacher aux articles par un fil ou un lien de façon à pouvoir être détachées proprement par les bénévoles lors du passage en caisse. Ne pas utiliser d'agrafes.

**De façon à faciliter les transactions, les prix ne doivent pas comporter de centimes : uniquement des multiples de 1 €.**

### COMMENT REGLER MES ACHATS ?

Pour vos achats, il est souhaitable de privilégier les espèces comme mode de règlement. Toutefois les chèques restent acceptés. **Attention : tout règlement par chèque sera soumis à la présentation de votre propre pièce d'identité et dans le cas d'achats supérieurs à 50 euros, deux pièces d'identité seront exigées.**

Pensez à vous munir de sacs ; à défaut, des sacs en kraft sont disponibles et payants 0,50€.

### QUELS FRAIS ME CONCERNERONT ?

Outre les frais de liste déjà définis ci-dessus, 15 % sera retenu sur chaque vente. Ces sommes sont destinées à financer nos nombreuses actions en faveur des familles de Multiples de la Gironde.

### ULTIMES PRECISIONS...

**Toute personne déposant des articles devra obligatoirement venir récupérer ses invendus et le produit de ses ventes le samedi entre 19h30 et 20h30.** Vous comprendrez qu'aucun bénévole ne peut être sollicité pour prendre en charge vos invendus dans son véhicule et à son domicile. A défaut de votre présence, les articles restant seront déposés à l'extérieur de la salle, sous l'appenti des toilettes.

Le montant de vos ventes réalisées diminué du % conservé par l'association vous sera réglé lors de la restitution de vos invendus par chèque ou en espèces (selon numéraires disponibles). **Aucun envoi par la poste de règlement et/ou d'articles invendus ne pourra être effectué.**

Un stand est normalement prévu pour vous donner toutes les informations utiles sur l'association. Ne pas hésiter à solliciter Emeline ou une bénévole. Possibilité d'adhérer ou de ré-adhérer sur place.

D'autres questions ? N'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un courrier.